

#### Rémi Jimenes

#### Charlotte Guillard Une femme imprimeur à la Renaissance

Presses universitaires François-Rabelais

## Chapitre 1. De Charles VIII à Henri II : une femme en son siècle

DOI: 10.4000/books.pufr.10131

Éditeur : Presses universitaires François-Rabelais Lieu d'édition : Presses universitaires François-Rabelais

Année d'édition: 2017

Date de mise en ligne : 17 octobre 2018

Collection: Renaissance

ISBN électronique : 9782869066755



http://books.openedition.org

#### Référence électronique

JIMENES, Rémi. Chapitre 1. De Charles VIII à Henri II : une femme en son siècle In : Charlotte Guillard : Une femme imprimeur à la Renaissance [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2017 (généré le 11 octobre 2019). Disponible sur Internet : <a href="http://books.openedition.org/pufr/10131">http://books.openedition.org/pufr/10131</a>>. ISBN : 9782869066755. DOI : 10.4000/books.pufr.10131.



# De Charles VIII à Henri II: une femme en son siècle

AD FONTES: ORIGINES FAMILIALES DE CHARLOTTE GUILLARD

Le « Pays de Mayne »: La Laire et Bois-Gaudin

Comment devient-on Charlotte Guillard? La question ne mériterait pas d'être posée si notre libraire était, comme sa consœur Yolande Bonhomme, fille d'un grand libraire parisien. Mais Charlotte n'a rien d'une héritière. Avant son mariage avec Berthold Rembolt, rien ne semble lier la famille Guillard aux métiers du livre. On ne lui connaît pas non plus de racines parisiennes. À vrai dire, on ignore l'essentiel de ses origines.

Considérant que son premier mariage dut avoir lieu peu avant 1507, on suppose que Charlotte a dû naître vers la fin des années 1480 ou au début des années 1490<sup>1</sup>. Un acte conservé au Minutier central des notaires de Paris nous livre le nom de ses parents : le père se prénomme Jacques ; la mère s'appelle Guillemine Savary<sup>2</sup>. Les archives nous révèlent que l'éditrice parisienne conserve des attaches à Connerré, Volnay, Bouloire, Saint-Calais, Maigné, Bouër<sup>3</sup> ... (fig. 2). Nous voici dans le sud-est de la province du Maine. C'est de là qu'il nous faut partir pour reconstituer le parcours de Charlotte Guillard.

En ce début du XVI<sup>e</sup> siècle, le Maine compose déjà un pays de bocage, « fort propre pour le pasturage et nourriture du bestail, plus que pour le labourage<sup>4</sup> ». Dans les années 1540, Charlotte partage avec ses frères et sœurs des droits sur deux propriétés situées dans le Maine : une métairie sise « au lieu de La Laire, paroisse de Vaulenay [Volnay]<sup>5</sup> » et « la ferme et lieu de Boisgodin, [...] paroisse d'Escorpin<sup>6</sup> ». Ces deux propriétés constituent des héritages familiaux et méritent à ce titre notre attention.

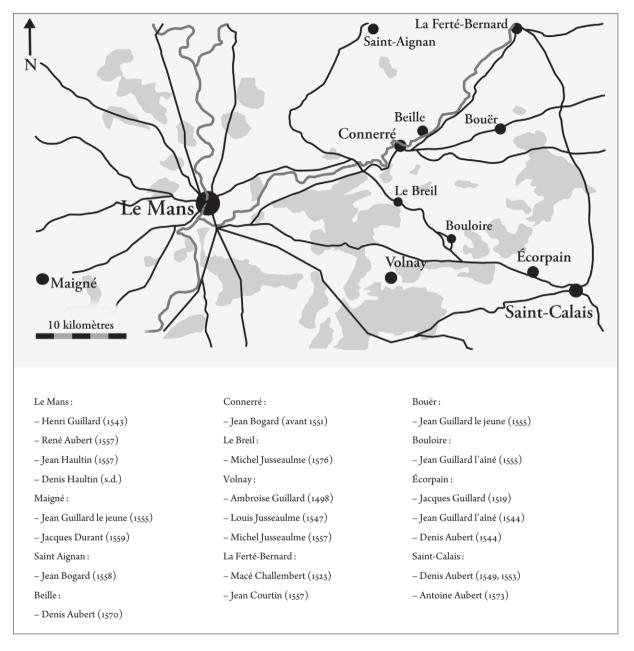


Fig. 2 > Implantation de la famille Guillard dans le Maine (fond de carte établi d'après la carte de Cassini).

Assise à vingt-cinq kilomètres du Mans, La Laire est éloignée du bourg de Volnay d'environ deux kilomètres au nord. Le lieu-dit apparaît en 1662 sur les planches de l'*Atlas Major* de Blaeu et, au siècle suivant, sur la carte de Cassini. On sait peu de chose de cette propriété aux xve et xvIe siècles, sinon qu'elle est tenue en fief de l'abbaye bénédictine de La Couture du Mans et qu'en 1498 elle est déjà occupée par « Ambroys Guillart », le grand-père de Charlotte, « qui demouroyt à la Lere<sup>7</sup> ».

À une quinzaine de kilomètres de là se trouve la métairie de Bois-Gaudin, au nord-ouest du bourg d'Écorpain, à mi-chemin sur la route qui relie Bouloire à Saint-Calais. La propriété est « tenue et mouvant en plain fief du Sieur de Maisonscelle<sup>8</sup> ». Des baux, aveux et dénombrements



concernant les propriétés voisines sont aujourd'hui conservés aux archives de la Sarthe<sup>9</sup>. Les propriétés de la famille Guillard y apparaissent comme d'importants points de repère dans la topographie locale. On y évoque ainsi le « bois qui fut feu Jacquet Guillard<sup>10</sup> » et le « bordage des Guillart<sup>11</sup> ». Ces documents nous apprennent en outre que « Jaquet Guillart » possède déjà la propriété en 1519<sup>12</sup> et qu'il meurt avant 1543<sup>13</sup>.

Près de cinquante lieues séparent la métairie de Bois-Gaudin des remparts de Paris. La route est longue : d'Écorpain, on remonte vers Bouloire, puis Connerré, par des sentiers si modestes qu'ils ne figurent pas dans *La Guide des chemins de France*<sup>14</sup>. À Connerré, on rencontre de meilleurs chemins, « frequentez pour le bestiail, volatille, sauvagine, fruicts & grains<sup>15</sup> ». On bifurque vers l'est, La Ferté-Bernard, Nogent-le-Rotrou et Chartres. Ensuite, c'est la forêt de Rambouillet, Versailles et, enfin, les faubourgs de la capitale. Les postes font la route en quatre jours<sup>16</sup>. À pied, c'est au bas mot cinq à six jours de marche ; sans doute plus pour un convoi chargé. Cette route longue et dangereuse, la jeune Charlotte ne l'a pas entreprise seule, sans la protection d'hommes adultes ni perspective d'emploi. Des six ou sept enfants issus du mariage de Jacques Guillard et Guillemine Savary, seule Charlotte gagne la capitale. Tous ses frères et sœurs restent dans la région mancelle. Charlotte n'a donc pas quitté le Maine pour partir à l'aventure. Un parent, un patron ou un mari l'attendait à Paris. Elle avait *quelque chose* à y faire ... Mais quoi ?

#### Un milieu: le commerce et la robe

Si l'on ignore ce qui motive la venue à Paris de Charlotte Guillard, on peut tout de même tenter de cerner plus étroitement ses origines sociales, afin de situer dans une dynamique familiale plus large la carrière de notre future libraire.

Ses parents possèdent une « métairie ». On aurait pourtant tort de voir en Jacques Guillard l'un de ces « coqs de village » qui dominent la campagne dans l'ancienne France. S'il peut tirer quelque prestige de ses propriétés foncières, le père de Charlotte n'est probablement pas issu de la terre. Le dépouillement de près de quatre-vingts actes retrouvés concernant la famille de Charlotte Guillard ne fait apparaître aucun « laboureur », ni aucune personne impliquée d'une façon ou d'une autre dans un métier agricole. Il est donc probable que la famille n'exploite pas personnellement les terres qu'elle possède à Volnay et Écorpain : elle se contente de les louer à des fermiers, de jouir de leurs revenus et de les employer comme maison de campagne<sup>17</sup>.

Si la famille Guillard ne compte apparemment aucun exploitant agricole, une part significative des proches parents de Charlotte appartient au monde du commerce et de l'artisanat (fig. 3). Ses beaux-frères Louis Jusseaulme, Jean Bogard et Macé Challembert sont dits respectivement « marchand », « marchand mégissier » et « drapier ». Ses neveux Mathurin Baudeau et Jean Guillard sont quant à eux chandelier de suif et huilier pour le premier, tanneur de cuir pour le second 19. Mégissier, tanneur, chandelier de suif : des métiers liés à l'élevage, mais qui appartiennent déjà au monde de l'artisanat.

Plusieurs membres de la famille font également carrière dans la robe. Malheureusement, les branches familiales concernées par cette activité sont celles dont le lien généalogique avec

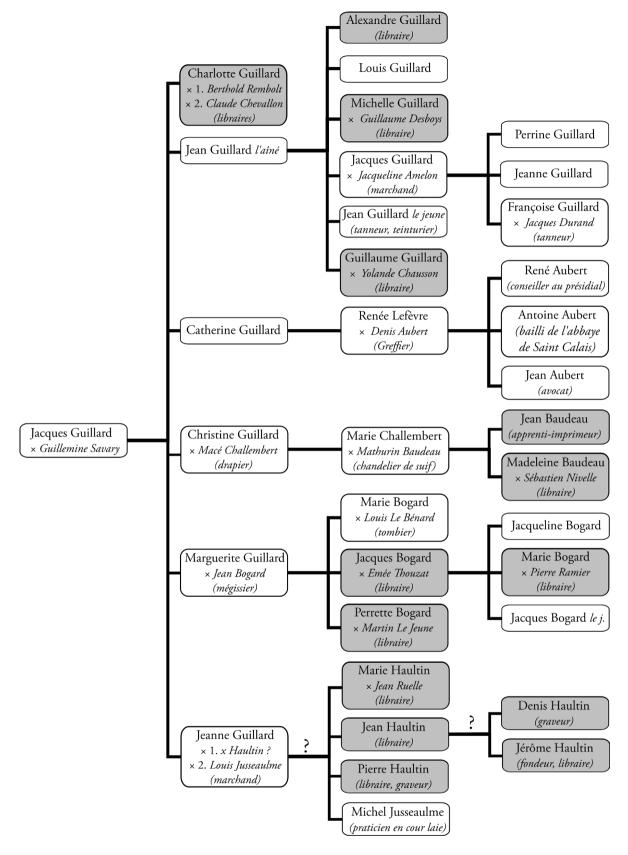


Fig. 3 > Généalogie descendante de Charlotte Guillard. Le signe × indique les mariages. L'ordre des naissances, généralement inconnu n'est pas respecté. Les cartouches grisés signalent les parents ayant exercé dans les métiers du livre. Le point d'interrogation indique une incertitude quant au rattachement d'une branche à un parent.



Charlotte Guillard est le moins bien documenté. On ignore ainsi par quelle alliance les Guillard se rattachent aux Aubert, importante famille de juristes originaire de Saint-Calais. L'existence d'un lien de parenté ne fait pourtant aucun doute : Denis Aubert apparaît parmi les héritiers de la métairie de Bois-Gaudin<sup>20</sup> ; sa fille Perrette est explicitement désignée comme l'« arrière-nièce » de Charlotte Guillard<sup>21</sup> ; René Aubert, *Calesiensis* (de Saint-Calais), décrit pour sa part Charlotte comme sa « tante maternelle<sup>22</sup> ».

Qu'en est-il par ailleurs de ce mystérieux Henri Guillard, cohéritier de Bois-Gaudin, qui procède à une « vendition d'héritage » au profit de Denis Aubert en 1543? On ignore quelle place il occupe dans l'arbre généalogique de Charlotte, mais son patronyme et sa présence parmi les cohéritiers de la métairie de Bois-Gaudin en font un héritier direct de Jacques Guillard et donc un possible frère ou neveu de l'éditrice. Henri vit au Mans; sa profession le rattache au monde des petits officiers puisqu'il est sergent royal<sup>23</sup>.

Le cas de Michel Jusseaulme est mieux documenté : il est fils de Jeanne Guillard, une sœur de Charlotte, et de Louis Jusseaulme, marchand à Volnay (la famille habite La Laire). Il s'oriente lui aussi vers la robe, puisqu'en 1557 il se déclare « praticien en cours laie<sup>24</sup> ».

Aucune source ne nous renseigne explicitement sur l'activité du père de Charlotte Guillard, mais la présence de plusieurs petits officiers parmi ses parents nous autorise à supposer que Jacques Guillard a pu exercer, lui aussi, un métier lié à la robe. L'aveu par lequel il reconnaît tenir la métairie de Bois-Gaudin en fief d'Antoinette d'Illiers nous permet d'étayer cette hypothèse<sup>25</sup> (fig. 4a). C'est moins par le fonds que par la forme que ce document intéresse notre propos. Entièrement autographe, pour le texte comme pour la signature, il révèle une main habituée à faire courir la plume; une main digne d'un professionnel de l'écriture (notaire, greffier ...) ou du droit (avocat, procureur ...) (fig. 4b). Mais cette hypothèse devra encore être confirmée.

On connaît dans le Maine une illustre famille Guillart (dont le patronyme est le plus souvent orthographié avec un « t » final) : les seigneurs de l'Épichelière (à Souligné-sous-Ballon) et du Mortier (à La Bazoche), deux domaines situés au nord du Mans. C'est l'une des familles mancelles les plus influentes : Charles Guillart (1456-1537) est président du Parlement de Paris. L'un de ses fils, Louis (1491-1565), est évêque de Tournai puis de Chartres. Son autre fils, André, est

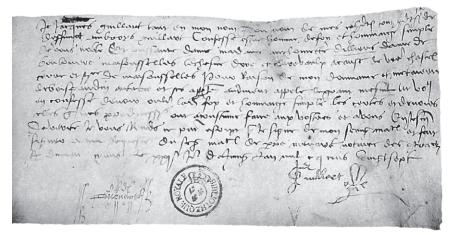


Fig. 4a > 21 juin 1527, aveu de Jacques Guillard à Antoinette d'Illiers ; Paris, BnF, PO 1555, 35560, « Illiers », n° 17.

Fig. 4b > Signature de Jacques Guillard.

maître des requêtes de l'Hôtel et ambassadeur à Rome<sup>26</sup>. Famille importante, donc, imposante politiquement, qui porte le même nom que Charlotte et vient de la même région. Quelques éléments pourraient faire croire à l'existence d'un lien de parenté entre les deux familles. D'abord, dès les années 1520, Claude Chevallon, mari de Charlotte Guillard, publie plusieurs épîtres dédicatoires adressées à Louis Guillart<sup>27</sup>. Par ailleurs, en 1547, Louis Miré, employé du Soleil d'Or, vante la famille prétendument « illustre » de sa patronne<sup>28</sup>. Ajoutons qu'un arrière-neveu de Charlotte, René Aubert, compte parmi les proches d'André Guillart le jeune, auquel il dédie en 1548 son index du *Corpus juris civilis*. André Guillart fait d'ailleurs de lui son procureur en 1556<sup>29</sup>. Ces éléments ne suffisent pourtant pas à attester l'existence d'un lien de parenté entre les deux familles. Au contraire, l'absence de mention explicite d'un lien de parenté dans les épîtres dédicatoires retrouvées permet d'en douter : s'ils avaient pu s'en honorer, les préfaciers n'auraient sans doute pas manqué de faire valoir cette relation entre l'éditrice et l'illustre famille Guillart.

#### Dynamique familiale: les robins

Charlotte Guillard n'est donc issue ni d'une modeste famille de métayers, ni d'une illustre dynastie de parlementaires et secrétaires royaux. Ses parents semblent appartenir à un monde de bourgeois relativement aisés, dotés d'une certaine culture, possédant d'importantes propriétés à la campagne, mais sans doute eux-mêmes ancré dans une ville – Saint-Calais ou Le Mans. Cette description semble rattacher la famille Guillard à un groupe social bien connu des historiens, ce « milieu d'hommes de loi et de marchands qui constituent », selon Jean-Marie Constant, « le vivier dans lequel la gentilhommerie puise les éléments qui lui permettront de se renouveler<sup>30</sup> ».

Une branche de la famille Guillard, celle des Aubert, illustre parfaitement cette situation. Denis Aubert est issu d'une famille de notaires et de petits officiers. En 1518, il est « greffier » à Saint-Calais<sup>31</sup>. Ses activités sont lucratives : à partir de 1543, il rachète à ses cohéritiers leurs parts sur la métairie de Bois-Gaudin, dont il devient seul propriétaire<sup>32</sup>. À la fin de sa vie, il est en mesure d'acquérir une seigneurie : il devient « sieur de la Bessaize » (La Biçaize), seigneurie sise à Sargésur-Braye, à moins de dix kilomètres de Saint-Calais.

La réussite de ses fils est peut-être plus frappante encore. Le premier, René, est licencié ès lois; avocat au Parlement de Paris, il publie en 1548 chez Charlotte Guillard un volumineux index des *Pandectes* de Justinien<sup>33</sup>; en 1557, il est conseiller au siège présidial du Mans<sup>34</sup>. Sa carrière lui permet de faire fortune et on le voit acquérir plusieurs seigneuries<sup>35</sup>. Son frère Jean, sieur de Boisguiet en 1551<sup>36</sup>, sieur de La Morelière en 1584, lui emboîte le pas dans la carrière de robe. Bien qu'il n'ait rien publié, La Croix du Maine lui consacre une longue notice, qui ne tarit pas d'éloges sur ses compétences juridiques et sa réputation, le décrivant comme « l'un des plus renommés avocats de tout le siège présidial du Mans<sup>37</sup> ». Enfin, Antoine, troisième fils de Denis Aubert, également licencié ès lois, est bailli de l'abbaye de Saint-Calais en 1573<sup>38</sup>.

Une autre branche de la famille connaît un parcours comparable, quoique un peu moins brillant. On a vu que Louis Jusseaulme, époux de Jeanne Guillard, était « marchand ». La famille gravit les échelons de la hiérarchie sociale: en 1558, la veuve Jusseaulme est désignée comme « dame Jehanne Guillard [ ... ] dame dud. lieu de La Layre<sup>39</sup> ». En 1576, son fils Michel, « praticien en cour laye », est « sieur de la Merise<sup>40</sup> ».



La réussite sociale des juristes de la famille Guillard ne fait donc aucun doute. Ce succès s'explique par des stratégies d'accumulation d'offices et de terres. Propriétaires de seigneuries, hommes de loi, René Aubert et Michel Jusseaulme sont sans doute bien près de devenir « nobles hommes », même si aucun des actes retrouvés ne les mentionne comme tels.

#### L'ascension par le livre?

Si les juristes de la famille Guillard ont retenu l'attention, c'est parce que leur parcours rend compte d'une dynamique familiale ascensionnelle dans laquelle peut s'inscrire le mariage de Charlotte Guillard avec Berthold Rembolt. Dès le début du xvre siècle, les bons libraires, qui font parfois fortune, jouissent d'une considération certaine. Au Moyen Âge, s'ils continuent d'appartenir à la « marchandise », les libraires jurés parisiens bénéficient déjà d'« un régime à part constituant dès le début une charge, un office protégé par des privilèges assurés<sup>41</sup> ». Ils prennent place parmi le corps universitaire lors des processions solennelles. Dans quelques villes (mais pas à Paris), imprimeurs et libraires ont le droit de porter l'épée. Le cas de Thielman Kerver, étudié par Thierry Claerr, est exemplaire : la carrière parisienne de cet immigré flamand fait de lui un véritable notable bourgeois, riche propriétaire terrien, seigneur de Mory-en-France<sup>42</sup>. S'il est admis que certaines familles issues de la marchandise fondent sur la robe des stratégies d'ascension sociale, il semble possible que les métiers du livre aient aussi joué, pour quelques rejetons de la bourgeoisie marchande, un rôle comparable de tremplin vers une dignité nouvelle.

Un constat s'impose en effet : celui de l'incontestable attractivité des métiers du livre sur les populations provinciales. Les précieux relevés établis par Annie Charon ont montré que le monde du livre parisien bénéficie d'un apport massif de main-d'œuvre arrivant des provinces. Près de 60 % des apprentis parisiens ne sont pas originaires d'Île-de-France et ils ne sont que pour un quart d'entre eux fils d'artisans du livre<sup>43</sup>.

Si les métiers du livre bénéficient d'un tel apport de main-d'œuvre, c'est parce qu'à la Renaissance, comme de nos jours, les nouvelles technologies font figure d'Eldorado. Martin Lowry a montré que l'opinion publique surestimait bien souvent la fortune des imprimeurs : le diariste vénitien Marino Sanudo parle de Nicolas Jenson comme d'un personnage *richissimo*; Thomas Platter lui-même, dans les années 1530, justifie son désir de devenir imprimeur en des termes explicites : « Quand je me suis aperçu que Hervagius et les autres imprimeurs faisaient de bonnes affaires, et qu'ils travaillaient peu pour un bon profit, j'ai pensé : moi aussi je veux être imprimeur<sup>44</sup>. » Qu'importe si la réalité contredit bien souvent les rêves de fortune : l'explication avancée par Thomas Platter pour justifier son choix de carrière traduit sans doute une motivation partagée par nombre de jeunes gens. Rares sont ceux qui se font libraires par pur amour des Lettres.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de constater que certaines familles étrangères au monde du livre investissent massivement leur capital humain dans le commerce de librairie. Le cas de la famille Gromors, originaire du sud de la Champagne, est caractéristique<sup>45</sup>. Sur les huit enfants nés du mariage de Jacques et Jacquette Gromors, seuls quatre font leur vie dans leur région d'origine<sup>46</sup>. Les autres gagnent Paris pour intégrer le monde du livre : Pierre Gromors, après des études de droit, fait carrière comme imprimeur-libraire, tandis que ses sœurs Marie, Jeanne et Guyonne

épousent respectivement les libraires Berthold Rembolt, Renault Tarzy et Pierre de La Motte. Le cas de la famille Guillard est sans doute comparable. La famille s'implante massivement dans le commerce de librairie. Son arbre généalogique (fig. 3) montre que plus de dix neveux et nièces de Charlotte Guillard gagnent Paris pour intégrer le monde du livre. Cette présence révèle sans doute quels espoirs la librairie a pu offrir aux jeunes parents de notre héroïne.

Le portrait de famille que nous venons d'esquisser permet de replacer la carrière de notre libraire dans une stratégie familiale d'ascension sociale. Nous ignorons pourtant ce qui motive la venue à Paris de notre jeune Mancelle. Cette ignorance suffit à rendre séduisantes toutes les hypothèses qui se présentent à nous. Faut-il imaginer une parenté avec le dénommé François Guyard, Manceau, auteur d'une introduction à la logique publiée par Henri Estienne en 1511? Ou bien un mariage avec Berthold Rembolt négocié depuis le Maine par l'intermédiaire de libraires locaux? Pourquoi ne pas établir un lien avec ce grand hôtel appartenant à l'abbaye de La Couture situé en face de l'imprimerie de Berthold Rembolt? Cette dernière hypothèse semble d'autant plus attirante que, nous le verrons, au rez-de-chaussée de cet immeuble, un libraire d'origine mancelle, Macé Des Bois, s'installera en 1526. Charlotte Guillard, comme tant de provinciales, a pu monter à Paris pour devenir domestique. Mais il serait vain de multiplier les suppositions. Mieux vaut laisser ce dossier ouvert en attendant qu'une pièce décisive vienne éclairer les raisons de l'étonnante migration qui a conduit Charlotte Guillard de l'étang et des bois familiaux vers les rues agitées de la capitale.

#### PREMIER MARIAGE (1507-1519)

Un cadre de vie: Paris, rue Saint-Jacques

Arrivant du Maine, notre jeune Mancelle traverse d'abord le faubourg Saint-Jacques et ses habitations nombreuses, que la vieille enceinte de Philippe Auguste ne suffit plus à contenir. Bordé d'habitations, le rempart n'en demeure pas moins imposant, avec ses courtines crénelées et ses tours massives. Devant la porte Saint-Jacques, les corps « débués et lavés » des suppliciés accueillent les voyageurs, éloquent avertissement adressé aux fauteurs de trouble. Charlotte franchit la muraille et découvre ce qui sera désormais son nouveau cadre de vie (fig. 5, pl. I).

Depuis le rempart, la « grant rue Saint-Jacques » descend jusqu'à la Seine sur près d'une lieue, passant successivement devant l'église Saint-Étienne-des-Grés, le couvent des dominicains, l'église Saint-Benoît, les Mathurins, Saint-Séverin, avant d'aboutir au Petit-Pont. Au-delà d'un fleuve que masquent les nombreuses maisons construites sur le pont, on gagne l'île de la Cité, l'Hôtel-Dieu, puis le pont Notre-Dame et, rive droite, la rue Saint-Martin, qui traverse d'une traite toute la moitié nord de Paris. De la porte Saint-Jacques à la porte Saint-Martin, c'est une seule et même voie de communication qui dessert toute la capitale.

La rue Saint-Jacques, ancienne *strata regia* (x1° siècle), reste donc la « grant rue » de Paris. Elle est solidement pavée<sup>47</sup>. C'est par là qu'arrivent les marchandises – blé de Beauce, vin de Bourgogne, bétail du Maine – destinées à nourrir près de 200 000 bouches parisiennes. Comme la plupart des rues, Saint-Jacques est sale et encombrée – en 1529, Claude Chevallon figurera d'ailleurs parmi les commissaires nommés pour l'enlèvement des boues et immondices du quartier<sup>48</sup>.

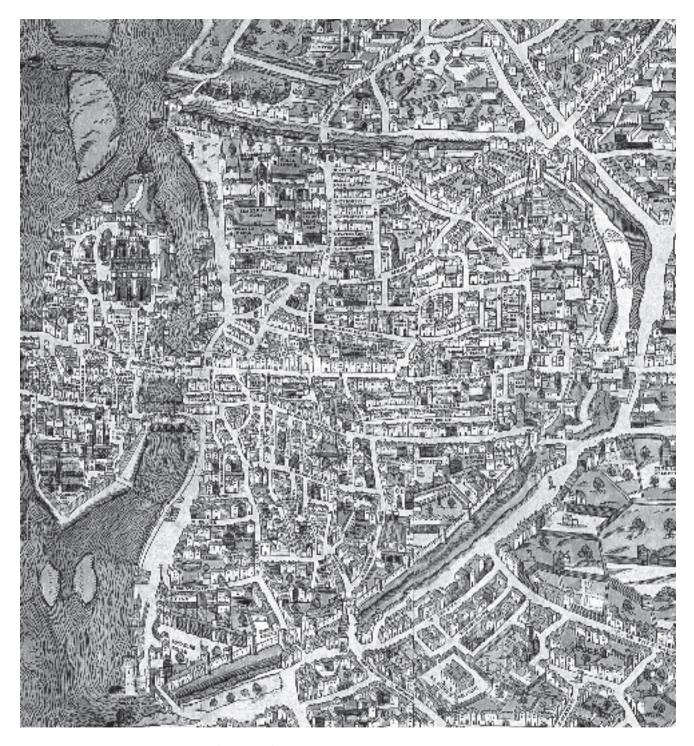


Fig. 5 > L'île de la Cité et le quartier de l'Université (la rive gauche) au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après le plan de Truschet et Hoyau, s.d., 1552. Le nord est à gauche.

De part et d'autre, les maisons à pans de bois se succèdent en rangs serrés. Elles ont « pignon sur rue ». Les constructions sont hautes (deux étages généralement), les façades étroites (une dizaine de mètres en moyenne). Il n'y a pas encore de numérotation pour identifier les bâtiments, mais des enseignes « pendantes » ou « contre le mur » qui composent un étonnant répertoire iconographique fait d'objets, de saints, d'arbres, d'écus, d'astres et d'animaux. Le rez-de-chaussée accueille souvent une boutique ou un atelier (l'« ouvroir »), avec ses « fenestres » de verre ou de papier huilé et ses volets de bois horizontaux, « estals » sur lesquels on présente au chaland la marchandise disponible. Au-dessus de ce local professionnel, les étages servent le plus souvent au logis. Dans ces immeubles cohabitent des familles, des employés, des locataires. On compte en moyenne quatre foyers par maison, pour un total d'une vingtaine d'occupants<sup>49</sup>.

Du rempart jusqu'au couvent des Mathurins s'étend la paroisse Saint-Benoît. Située sur la rive occidentale de la rue Saint-Jacques, dans l'axe de la rue Saint-Jean-de-Latran, l'église se présente au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle comme un édifice gothique en partie flamboyant<sup>50</sup>. C'est ici que Charlotte assistera désormais aux offices ; c'est dans la nef de cette église qu'en 1557 elle demandera à être enterrée, sous le banc où elle a l'habitude de s'asseoir.

On accède à l'église au nord, depuis la rue des Mathurins, par une voie étroite desservant les nombreuses maisons à l'entour, ou à l'est depuis la rue Saint-Jacques, par une courte venelle qui longe le flanc de l'édifice. Les deux accès sont équipés de portes fermées la nuit. C'est ici le « cloître Saint-Benoît » (fig. 6) C'est là qu'a grandi François Villon; là qu'en 1455, au soir de la Fête-Dieu, il tua le prêtre Philippe Sermoise, devenant à cette occasion le parangon des mauvais garçons de la poésie française. Le cloître n'a guère dû changer en un demi-siècle, et ses abords sont toujours ceux qu'avait décrits le poète. C'est le Paris des « gracïeux galans », des « dames à rebrassés colletz », des « servans et filles mignottes portans surcots et justes cottes ». Mais c'est surtout le Paris des « povres clercs parlans latin ».

La rue Saint-Jacques est en effet la colonne vertébrale d'un quartier plus vaste : l'Université. Le nom désigne toute la rive gauche, domaine des écoles et des couvents. Près de soixante-dix collèges y sont installés. Quelques établissements particulièrement imposants, tels les collèges de Sorbonne, de Navarre, du Cardinal-Lemoine, d'Harcourt, du Plessis, des Cholets, de Cluny, de Montaigu, qui comptent chacun plusieurs dizaines de boursiers, accueillent l'essentiel de la population étudiante. Aux boursiers des collèges s'ajoute la foule des étudiants externes, les « martinets », logés chez leurs parents ou dans quelque chambre des environs. En tout, seize à vingt mille « escholiers » peupleraient la rive gauche<sup>51</sup>.

Le quartier de l'Université est aussi celui des grands couvents parisiens. Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève dominent du haut de leur « montagne ». Les quatre grands mendiants encadrent le quartier : les carmes sont installés du côté de Maubert ; les dominicains au sud, près de la porte Saint-Jacques ; les franciscains à l'ouest, accolés au rempart ; les augustins sur les quais, face à la pointe avale de l'île de la Cité. Hors les murs, dans les faubourgs, se trouvent quelques-uns des établissements religlieux les plus importants du Royaume : l'abbaye de Saint-Victor à l'est (sur les terres de l'actuel jardin des Plantes), la chartreuse de Vauvert au sud (à l'emplacement de l'actuel Jardin du Luxembourg) et Saint-Germain-des-Prés au sud-ouest.

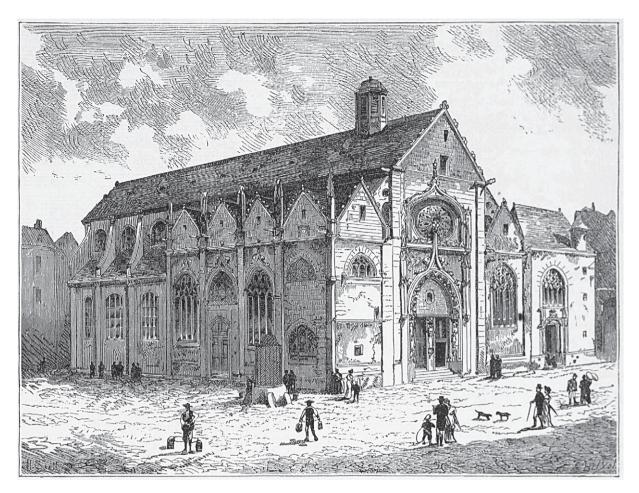


Fig. 6 > Cloître et église Saint-Benoît en 1810, d'après Theodor Joseph Hubert Hoffbaueur, Paris à travers les âges, 1875.

Étudiants et religieux constituent la clientèle habituelle des imprimeurs et des libraires. Car le Quartier Latin est aussi le domaine du livre. Annie Charon évalue à cinq ou six cents le nombre des gens du livre qui cohabitent dans le petit espace que délimitent la montagne Sainte-Geneviève, les rues Saint-Jacques, des Noyers et Saint-Étienne-des-Grés. « Il n'est pas une maison qui n'ait été étançonnée pour recevoir une presse ou aménagée avec des comptoirs et ais pour vendre des livres<sup>52</sup>. » Libraires, imprimeurs, fondeurs et graveurs de lettres, mais également relieurs, écrivains, parcheminiers, enlumineurs, « faiseurs de fermoirs » et autres « laveurs de livres » vivent ainsi côte à côte. Ils sont omniprésents dans la vie du quartier : lorsqu'en 1522 les représentants de la paroisse Saint-Benoît délibèrent de l'acceptation d'un legs fait à l'église, six des douze paroissiens présents exercent la profession de libraire, preuve, s'il en fallait, de l'importance de ce groupe social sur la rive gauche.

Le quartier de l'Université constitue ainsi le centre intellectuel de la capitale. « La rive gauche reste le lieu où souffle l'esprit. Ici sont concentrés l'Université et les collèges, ici les grands couvents d'hommes qui pèsent puissamment sur la pensée religieuse du siècle, ici les imprimeurs et les libraires. Sa population est donc faite d'une forte proportion de prêtres et de religieux, de professeurs et d'étudiants, d'artisans des métiers du livre, et d'une bourgeoisie cultivée pratiquant la lecture<sup>53</sup>. »



#### **Berthold Rembolt**

L'entrée de Charlotte Guillard dans cet univers est à ce point discrète qu'on n'en a conservé aucune trace. Pour connaître la date de son premier mariage, l'historien ne dispose que d'une mention tardive : en 1552, dans la préface qu'elle rédige pour le Lexicon Graecolatinum de Jacques Thouzat, la libraire indique qu'elle se consacre à l'impression de livres depuis « cinquante années<sup>54</sup> ». En s'appuyant sur cette formule, on a pu affirmer que le premier mariage de Charlotte Guillard avait été célébré dès 1502. Mais, à une époque où la mesure du temps reste incertaine et difficile, il n'est pas sûr qu'il faille interpréter cette phrase littéralement. On sait que les vieillards « âgés de cent ans » cités par les archives n'en ont souvent pas quatre-vingts<sup>55</sup>. Si Charlotte revendique un demi-siècle d'activité, c'est sans doute plus pour faire remarquer son ancienneté dans la profession que pour donner à son lecteur une indication précise. Nous croyons son premier mariage postérieur à 1502. Sans preuve décisive, nous penchons plutôt en faveur d'une union célébrée au début de l'année 1507. Le 29 novembre de cette année, en effet, « Maistre Bertholle Rembolt marchant imprimeur bourgeois de Paris et Charlotte Guyllart sa femme » contractent un bail emphytéotique pour une maison appartenant à la Sorbonne<sup>56</sup> (fig. 7). Voici donc notre jeune Mancelle mariée, bourgeoise de Paris, et prête à s'installer dans une imprimerie qu'elle ne quittera plus jusqu'à sa mort.

Joetse Dine monfon fetine on hi hos from Jurepue on pend pour enferge le foled que trout on college notonte viagred I North OUB coule am co preferred lectres berron wo softontomes Thenahor forgrow Do bonne of So blan surp of De Amet Andry on in marge Confeller of Chamberly In Pop nothing of the grand John croson of a offenbly on fon chaffelet De purit furent & of marker Bextoole Vembols muchum Junexmin Contegoro De porto le charcotte guellart sa femme sufframmet motorese De sond many en reste purto popula de lem of ombecoment chopmeny pour be tout find simpoy wheter solow minelle imp conditions of Refernations cy in suprated performed Mufred gilled Deef John Boels fright Bloodyclenny Thomas francice Dodouxo on becologic John Du livenere Clande felre prient Mrolle lumput pierre confuert or prenument burchehert formy on beologic' philips ocureur Loud maffred of compringnous In college De porBonne fonde a prixit finfind of feprefentint pour le put en plus grant plu Des priver monfred bourevers of comp 2nd college so forbonnes a co projent Bullourd und hetre Surant mus que pe comportent et extendent se touted pur affe en la grant Purt famet forguet ou poulout pendre pour é use infe in me le cog et la pur aus ballecuré imprintenent Lenant Deme purt allo stel du fre son le destroit de la sorte de la super purt allo stel du fre son le destroit de la sorte della sorte d

En 1507, Berthold Rembolt est déjà un homme mûr. Nos recherches nous permettent d'affirmer qu'il est veuf d'une première femme, Marie Gromors, qui ne lui a pas donné d'héritier<sup>57</sup>. Il s'est déjà construit une solide réputation par son activé de libraire. Originaire d'Obernai, en Alsace, il est associé depuis 1494 avec l'imprimeur Ulrich Gering, dont il partage l'adresse, rue de Sorbonne, à l'enseigne du Soleil d'Or. On sait à quel point cet atelier est important dans l'histoire de l'art typographique français: après avoir installé, à l'appel de Guillaume Fichet et Johann Heynlin, la première presse typographique française dans des locaux appartenant à la Sorbonne en 1470, Ulrich Gering avait emménagé en 1473 avec ses associés, Michael Friburger et Martin Krantz, à l'enseigne du Soleil d'Or, d'abord rue Saint-Jacques, puis, à compter de 1483, rue de la Sorbonne, où il exerce encore en 1507. Berthold Rembolt, le mari de Charlotte Guillard, est donc associé avec celui que l'on peut légitimement considérer comme le premier typographe français.

Fig. 7 > Bail du 29 novembre 1507, dans le chartrier de la Sorbonne ; Paris, AN, MM281, f. 98v°.

Fig. 8 > Portrait de Berthold Rembolt (à gauche) et Ulrich Gering (à droite), employé comme marque dans Psalterium ad usum parisiensem, 1494 ; Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Dans son association avec Gering, Berthold Rembolt semble jouer un rôle de premier plan. Le colophon du Doctrinale d'Alexandre de Villedieu publié au Soleil d'Or en 1500 ne mentionne pas même le nom de Gering, mais indique avec précision la fonction de Rembolt en employant un terme, chalcographus, dont la connotation technique est indéniable<sup>58</sup>. Par ailleurs, toutes les marques typographiques utilisées par l'atelier à partir de 1494 portent le nom ou les initiales de Rembolt, jamais ceux de Gering<sup>59</sup>. Une marque célèbre présente un intéressant portrait des deux hommes (fig. 8). Gering, vêtu du costume traditionnel suisse, avec des chausses rayées de bleu et blanc, apparaît à droite de l'image; Rembolt est à gauche. Tous deux tiennent dans leur main un rayon du Soleil d'Or qui les unit. De leur main libre, ils portent chacun une hallebarde, symbole de fierté civique: les deux immigrés allemands sont fiers d'appartenir



à la bourgeoisie de Paris et s'acquittent sans doute avec zèle de leur corvée de guet. Pourtant, ce portrait commun des deux associés ne porte, en guise de légende, que la mention « Bertholdus R. ». L'atelier demeure celui de Gering, mais nous pensons que Rembolt y occupe une place centrale. Gering, vieillissant, semble avoir ralenti ses activités.

#### Le Soleil d'Or

Si Berthold Rembolt et Charlotte Guillard comparaissent chez le notaire pour louer une nouvelle maison en ce 29 novembre 1507, c'est précisément parce que Gering s'apprête à prendre sa retraite<sup>60</sup>; Rembolt a besoin d'un nouveau local où transporter ses presses. L'imprimeur et sa jeune épouse s'engagent ainsi à mettre à bas une ancienne maison « où souloit pendre pour enseigne le Coq et la Pie » pour reconstruire « à leurs propres coustz et despens » un nouveau bâtiment sur une parcelle appartenant à la Sorbonne<sup>61</sup>. La parcelle est située sur la rive occidentale de la rue Saint-Jacques, à quelques pas au sud de l'église Saint-Benoît, presque en face de la rue Fromentel et de l'hôtel de La Couture. L'ancienne maison du Coq et de la Pie se trouvait en effet depuis 1473 dans un état de délabrement avancé, les anciens locataires n'ayant pas pu ou pas voulu entretenir les lieux<sup>62</sup>.

On ne dispose d'aucune description précise du Soleil d'Or. Les différents baux dont la maison fait l'objet fournissent peu d'informations<sup>63</sup>. On sait que la parcelle sur laquelle est assis l'atelier offre environ dix mètres de façade sur la rue pour près de trente mètres de profondeur. Elle tient « d'une part a l'hostel du Tresteau et d'aultre part a l'hostel du Lyon d'or<sup>64</sup> », et aboutit « par derriere a la librairie neuve » du collège de Sorbonne. L'interdiction faite explicitement aux locataires de « faire aucune nuysance ausdits de Sorbonne en la librairye qu'ils ont joignant

et attenant lesd. lieux » et de ne « gecter ni souffrir et permettre estre gecter aucune pierres ne aucunes choses contre les vitres de ladite lybrairye » dit assez la proximité de l'atelier avec le collège de Sorbonne et sa bibliothèque. Sur cette parcelle longue et étroite, la maison construite par Rembolt et son épouse en 1507 comporte « deux corps d'hostel », « l'un d'iceulx corps sur lad. rue Sainct Jacques et l'autre corps sur le derriere dud. hostel ».

Si l'architecture du bâtiment est conforme aux modèles les plus courants dans ce quartier de Paris, le premier corps d'hôtel doit comporter un rez-de-chaussée et deux étages dits « carrés », auxquels s'ajoutent d'éventuels combles. Un tel bâtiment offrirait à ses occupants plus de 250 m² de surface utile. Le rez-de-chaussée accueille probablement une boutique ouverte sur la rue et éventuellement un magasin. Les étages peuvent accueillir des locaux d'habitation. La cour, qui comporte un puits, peut servir de tremperie pour le travail typographique. Si elle est dotée d'un auvent, on peut y entreposer du matériel ou des balles de livres en attente d'expédition chez des libraires de province. Au fond de cette cour, le deuxième corps de bâtiment aboutit à la bibliothèque du collège de Sorbonne. Ce local accueille sans doute l'imprimerie proprement dite : cinq ou six presses au rez-de-chaussée et les casses à l'étage. On sait en outre que ce local comporte un four et une chambre 65.

#### L'activité éditoriale

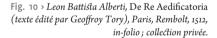
L'installation rue Saint-Jacques marque une étape importante dans l'activité de l'entreprise. Les vastes locaux construits en 1508 permettent à Rembolt de multiplier le nombre de ses presses et d'accroître considérablement son activité. Tandis qu'entre 1501 et 1507 le Soleil d'Or publiait en moyenne trois ou quatre titres chaque année, le rythme de publication fait plus que doubler avec le déménagement: entre 1508 et 1518 (mort de Rembolt), l'atelier publie 106 éditions, soit près d'une dizaine de titres par an, parmi lesquels nombre de volumineux in-folio.

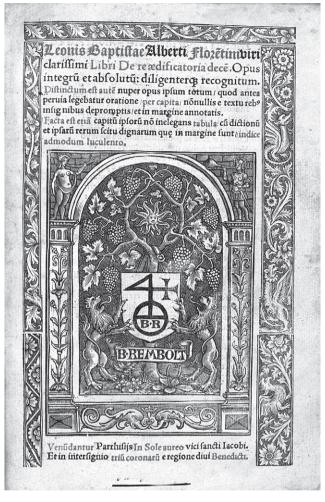
S'il augmente ainsi la production de son entreprise, Rembolt se forge aussi une réputation de libraire érudit. Il a reçu une solide formation universitaire : inscrit à l'université de Tübingen dès le 14 mai 1483<sup>66</sup>, il avait poursuivi ses études à Paris, obtenu en 1487 le grade de bachelier, puis, l'année suivante, celui de licencié et maître ès arts (classé 4e sur 20<sup>67</sup>). Rembolt conserve des liens étroits avec les milieux universitaires : procureur de la Nation germanique dès 1495<sup>68</sup>, il en devient receveur en 1506<sup>69</sup>. Dans ses publications, Rembolt veille à rappeler ses titres, et notamment celui de maître ès arts.

Il poursuit l'œuvre éditoriale initiée avec Ulrich Gering. D'abord tentés par la production d'ouvrages de liturgie (bréviaires, missels, livres d'heures) (fig. 9), les associés avaient renoncé à cette production dès 1498, pour se spécialiser dans la publication d'ouvrages de droits romain et canonique. L'entreprise est rapidement devenue incontournable dans ce domaine, bénéficiant de la collaboration de juristes et d'érudits nombreux tels Jean Chappuis et Vital de Thèbes. Dès son installation rue Saint-Jacques, Rembolt diversifie sa production : aux volumineux in-folio des droits romain et canonique s'ajoutent rapidement des ouvrages de grammaire ou de philologie, des traités théologiques et des œuvres patristiques, jusqu'alors absents de la production du



Fig. 9 > Missale secundum insignis ecclesie parisiensis, Paris, Gering et Rembolt pour Simon Vostre, 1497, in-folio; Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève.





Soleil d'Or. L'imprimeur bénéficie de la collaboration de figures importantes du premier humanisme parisien, parmi lesquelles le théologien Josse Clichtove<sup>70</sup>, l'helléniste Jérôme Aléandre<sup>71</sup>, le conseiller du roi Guy de Breslay<sup>72</sup> ou le jeune Geoffroy Tory<sup>73</sup> (fig. 10, pl. II).

À la fin de l'année 1518 ou au début de l'année 1519, Rembolt meurt sans héritier: ni sa première épouse, Marie Gromors, ni la seconde, Charlotte Guillard, ne lui ont donné d'enfants. D'origine alsacienne, il n'a pas de proches parents dans le royaume de France. Les lettres de naturalité dont il a probablement bénéficié lui permettent de soustraire son patrimoine à l'aubaine et de le transmettre en succession. Charlotte Guillard, qui possède la moitié de la communauté conjugale, peut donc en outre garder pour elle l'ensemble des meubles de son défunt mari, ses presses, ses caractères, son stock de livres. Elle a probablement atteint la trentaine. Elle pourrait administrer seule et en son nom l'entreprise (on sait que les usages de la corporation l'y autorisent), mais elle décide de prendre un second époux.

#### SECONDES NOCES (1520-1537): CLAUDE CHEVALLON

#### L'héritage disputé de Berthold Rembolt

Charlotte convole en secondes noces avec le libraire Claude Chevallon. On le croit né vers 1479, puisqu'en 1529 il se dit âgé de cinquante ans, mais on ignore tout de ses origines sociales et géographiques<sup>74</sup>. En 1519, il est déjà veuf d'une première femme, Perrette Pauverelle<sup>75</sup>. De ce premier lit, Chevallon a eu quatre enfants : deux garçons, Louis et Gervais, et deux filles, Claude et Gillette<sup>76</sup>. Il assume également la tutelle de Claude Pauverelle, nièce de Perrette, dont il est peut-être le parrain<sup>77</sup>. Chevallon exerce depuis 1506 dans une modeste boutique de la rue Saint-Jean-de-Latran, en face du collège de Cambrai, à l'enseigne de Saint-Christophe. Il a certes pris part à la publication d'une quarantaine d'éditions, mais il n'a jamais imprimé lui-même ses ouvrages. Les livres qu'il propose à la vente dans sa boutique sont parfois recouverts d'une reliure de veau brun estampée d'un fer poussé à froid, qui porte son monogramme en forme de rébus : « Claude [cheval]lon » (fig. 11)<sup>78</sup>.

Pour le libraire relativement modeste qu'est alors Chevallon, ces secondes noces représentent une très belle occasion. Héritière de la plus ancienne imprimerie française, propriétaire d'importants matériels typographiques, ayant l'expérience de la vie en atelier, la veuve Rembolt, encore jeune, constitue un excellent parti.

On ignore la date à laquelle est célébré ce mariage, mais on sait que Charlotte doit attendre le début de l'année 1520 pour épouser Claude Chevallon : la veuve est en effet soumise à une année de deuil, au cours de laquelle elle n'est pas autorisée à se remarier. Plusieurs éléments permettent cependant de penser que Claude Chevallon entre au Soleil d'Or avant que ce délai ne soit achevé. Dès septembre 1519, il présente sa candidature pour obtenir le statut de libraire-juré, une place étant alors vacante à la suite du décès de Pasquier Lambert<sup>79</sup>. Ce qui surprend dans cet acte de candidature, c'est que le libraire déclare alors exercer non pas rue Saint-Jean-de-Latran, où il a pourtant sa boutique depuis 1506, mais rue Saint-Jacques, sans précision d'enseigne<sup>80</sup>. À l'automne, les presses du Soleil d'Or, qui étaient en sommeil depuis la mort de Rembolt, se remettent à rouler : entre octobre et décembre, l'atelier, qui n'avait rien produit depuis plus de neuf mois, publie quatre volumes, dont une imposante édition des *Institutes* de Justinien.

Chevallon a donc pu se fiancer avec la veuve Rembolt dès le mois de septembre 1519. Leur mariage est célébré en janvier ou février 1520. Le 3 mars de cette année, pour la première fois,



Fig. 11 > Roulette à rébus de Claude Chevallon sur un exemplaire de Thomas d'Aquin, Summa Theologica, Paris, Chevallon, 1514; avec l'aimable autorisation de la librairie Jean-Marc Dechaud.

le nom de Claude Chevallon apparaît dans une édition (les sermons de Menot) publiée au Soleil d'Or et le 4 août l'atelier est qualifié d'« officina Chevallica » au colophon des Adagiales Flosculi de Pierre Corbelin (fig. 12). Si Charlotte Guillard reste propriétaire de l'atelier, son époux a toutefois la responsabilité de l'administrer comme s'il lui appartenait, la femme étant réputée mineure dans le cadre coutumier.

Chevallon se heurte d'emblée à un concurrent. À la mort de sa première épouse, Marie Gromors, Rembolt avait conservé des liens avec son beau-frère, Pierre Gromors, héritier de la moitié des biens de la communauté<sup>81</sup>. Gromors avait d'ailleurs exercé en 1516-1517 sous son propre nom à l'adresse du Soleil d'Or. Vieillissant, Rembolt avait pu être tenté

mucio:vomitor sypariticus. sea ae pilo i iliqua nung( nili temere)iudicandum.

Parrhisis ex Officina Cheuallica: sub So leaureo: pridie Nonas Augustas. Anno a partu Virgineo. M.D.XX.

Fig. 12 > Pierre Corbelin, Adagiales Flosculi, Paris, Chevallon, 1520, in-4°.

de passer le relais à son beau-frère champenois. Dans les mois qui avaient suivi sa mort, Gromors avait continué à s'intéresser au sort de l'atelier: en avril 1519, il avait imprimé pour le compte de Charlotte Guillard une mince édition de Duns Scot commentée par Pierre Tartaret, seul livre portant l'adresse du Soleil d'Or publié entre janvier et septembre 1519. Tout porte à croire que Gromors a des vues sur le Soleil d'Or. Lorsque Charlotte Guillard prend Claude Chevallon pour époux, l'ancien beau-frère de Rembolt peut se sentir lésé: il voit lui échapper une entreprise réputée, un atelier où il avait lui-même exercé et dont il aurait aimé prendre possession.

Pour marquer sa filiation avec Rembolt, Gromors décide donc de contrefaire la marque de Rembolt pour l'employer au titre de ses propres publications, se contentant d'y remplacer le nom de Rembolt par le sien<sup>82</sup> (fig. 13a et b). Face à cette tentative de spoliation, Claude Chevallon fait graver dès 1521 deux nouvelles marques. La première, à son nom, reprend le motif de son ancien emblème (deux chevaux encadrant un écu), au-dessus duquel il ajoute le Soleil d'Or (fig. 14a et b). La seconde, au nom de Rembolt, reprend sur fond blanc le motif du lion rampant, surmonté, lui aussi, du Soleil d'Or. Gromors en donne immédiatement une nouvelle contrefaçon<sup>83</sup> (fig. 15a et b).

#### Les inflexions de la politique éditoriale du Soleil d'Or

Cet épisode anecdotique n'empêche pas Chevallon de conduire ses affaires habilement. Il fournit rapidement la preuve de ses compétences commerciales. Sensible aux innovations de l'humanisme, il fait subir à la production éditoriale du Soleil d'Or une double mutation, de fond et de forme.

Sur le fond, Chevallon commence, certes, par adopter une attitude conservatrice. Il continue à publier les livres qu'il donnait déjà, depuis 1506, à l'enseigne du Saint-Christophe: sermons de Guillaume Pépin, traités de Jacques Almain, extraits de la somme théologique de saint Thomas, œuvres de Cajetan... Chevallon poursuit également l'œuvre entreprise par Rembolt, conservant la spécialisation dans le domaine du droit savant. Il donne ainsi deux éditions remarquables du *Corpus juris civilis*, préparées par Louis Blaubloom (1526) et Gilles Perrin (1533). Mais rapidement il se diversifie. On note ainsi en 1526 une ouverture vers la médecine: on voit alors paraître des éditions de Galien et d'Hippocrate dans des traductions latines révisées par le médecin Antoine Le Blanc. Chevallon décide surtout d'adjoindre aux livres de droit qui constituent la production habituelle de l'atelier une seconde spécialité: la littérature patristique. Profitant de la mort de Johann Froben (1527), il prendre place sur ce marché jusqu'alors réservé aux imprimeurs bâlois. On voit dès lors paraître au Soleil d'Or de massives publications d'œuvres des Pères (saint Ambroise, saint Bernard, saint Augustin, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome) au format in-folio, dotées d'un solide apparat critique. À l'occasion de ces publications, le Soleil d'Or noue d'étroites collaborations avec



Fig. 13a > Marque de Berthold Rembolt (Renouard, nº 960), employée au Soleil d'Or depuis 1509.



Fig. 14a > Marque (Renouard, nº 175) employée par Claude Chevallon de 1513 à 1519 au Saint-Christophe.

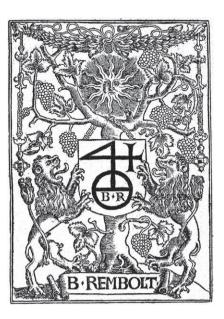


Fig. 15a > Marque (Renouard, nº 961) de Claude Chevallon à partir de 1520.

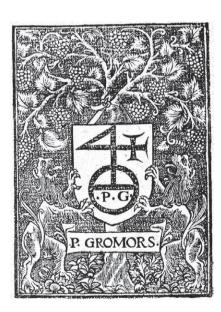


Fig. 13b > Marque de Pierre Gromors (Renouard, nº 402), contrefaisant celle de Rembolt, employée en 1520.

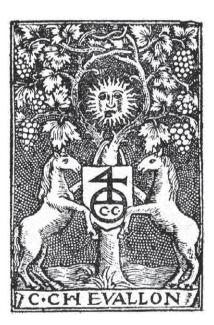


Fig. 14b > Marque (Renouard, nº 176) employée par Claude Chevallon à partir de 1520 au Soleil d'Or.

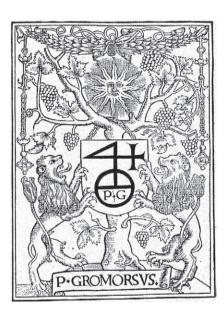


Fig. 15b > Marque (Renouard, nº 403) de Pierre Gromors contrefaisant celle du Soleil d'Or.



quelques-uns des théologiens les plus réputés de la place de Paris tels le navarriste Jean Benoît ou l'helléniste Germain de Brie. Érasme lui-même contribuera à la publication des œuvres de saint Jérôme (1533) et de saint Jean Chrysostome (1536), fournissant des textes inédits au Soleil d'Or. Cette inflexion de la politique éditoriale constitue un choix économique habile: Chevallon s'approprie ainsi une niche commerciale qui lui permet rapidement de dominer le marché français.

Sur la forme, la production du Soleil d'Or connaît également d'importantes transformations. Dès le milieu des années 1520, Chevallon abandonne progressivement les caractères gothiques au profit de polices romaines et italiques. Il réutilise, pour ce faire, quelques anciennes fontes qu'Ulrich Gering avait employées dans les années 1470. Mais le dessin de ces caractères, relativement maladroit, choque l'œil de lecteurs accoutumés à l'élégance des types aldins. Aussi Chevallon se rapproche-t-il rapidement des meilleurs graveurs auprès desquels il renouvelle l'intégralité de ses types.

#### Un couple de bourgeois

Cette brillante carrière fait de Chevallon un notable du Quartier Latin. Il apparaît comme un homme fortement impliqué dans la vie de la cité. Tout au long des années 1520, il siège au conseil de fabrique de Saint-Benoît, aux côtés de nombreux confrères devenus marguilliers, tels Jean Petit, Josse Bade et Conrad Resch<sup>84</sup>. En tant que chef d'hôtel, il s'acquitte de ses devoirs civiques : c'est dans ce cadre qu'il siège en 1529 avec les libraires Robert Estienne, Philippe Le Noir et quelques autres voisins, « tous commissaires commis et ordonnez par justice pour ceste presente annee seulement a faire faire la vuidange des boues et immondices de la rue Saint-Jacques et place Maubert, leurs appartenances et appendances<sup>85</sup> ».

Claude Chevallon semble disposer d'une relative aisance financière, dont témoignent ses nombreuses propriétés immobilières. Dès 1526, il entreprend de racheter, en plusieurs fois, le Rouet (ou « Rouet d'Or »), maison située en face du Soleil d'Or, sur la rive orientale de la rue Saint-Jacques. La localisation de ce bâtiment est idéale : située à quelques pas du Soleil d'Or, la maison du Rouet permet à Chevallon de disposer d'un immeuble vaste pour entreposer sa marchandise et pour loger ses ouvriers. Ce bâtiment servira de magasin à Charlotte Guillard<sup>86</sup>. Un contrat, certes tardif (1598), fournit une bonne description des lieux<sup>87</sup> : comme le Soleil d'Or, la maison se compose de deux corps d'hôtel. Le premier comprend une boutique, une arrière-boutique et une autre salle au rez-de-chaussée, une cave, un cellier, deux étages comprenant chacun une chambre et une antichambre, un grenier. Derrière se trouve une cour, qui débouche sur un autre bâtiment comportant une « grande escurie » au rez-de-chaussée, une chambre à l'étage et un grenier. Une galerie traversant la cour joint les deux bâtiments.

Outre ces locaux directement utiles à l'exercice du métier de libraire, les patrons du Soleil d'Or jouissent de diverses propriétés, parmi lesquelles deux immeubles dans les faubourgs de Paris. Dès 1518, Rembolt possèdait des parts sur une maison à Notre-Dame-des-Champs<sup>88</sup>, sur laquelle il avait apposé l'enseigne du Soleil d'Or<sup>89</sup>. En 1522, on voit Claude Chevallon racheter des parts de cette maison aux héritiers de la première femme de Rembolt. Claude Chevallon et son épouse possèdent en outre une seconde maison, voisine de la première, à Notre-Dame-des-Champs, dans la même rue des Tombes, à l'enseigne de l'Aventure. Ces deux propriétés situées dans les



faubourgs de Paris n'ont sans doute aucune fonction utile dans l'exercice du métier de libraire. Elles sont trop éloignées du Soleil d'Or pour servir de local professionnel et trop proches de la ville pour être considérées comme maison de campagne. Elles sont donc probablement destinées à la location: baillées à des tiers, elles peuvent fournir d'importantes liquidités à nos libraires<sup>90</sup>.

Ses années de mariage avec Rembolt puis Chevallon sont pour Charlotte Guillard des décennies de découverte et de formation. Elle s'initie au monde du livre et à son économie; elle adopte la prestance qui sied à son statut de « bourgeoise »; elle apprend surtout « l'estat de marchandise » et acquiert la maîtrise des techniques commerciales. Sans doute assume-t-elle la gestion de l'atelier quand son mari court le monde de foire en foire.

Charlotte est ainsi pleinement impliquée dans les affaires. Lorsque Chevallon s'associe à un marchand auvergnat, Pierre Moranges, pour financer la publication des œuvres de Grégoire le Grand, il se présente devant le notaire accompagné de son épouse. Le contrat mentionne des « mariez » étonnamment égaux, les décisions étant prises conjointement <sup>91</sup>. La minute de la transaction porte ainsi en marge la mention d'un paiement « à venir par ladite Charlotte » : du vivant de son époux, et même en sa présence, notre héroïne tient les cordons de la bourse conjugale <sup>92</sup>. Participant activement à la gestion de l'entreprise depuis plus de quinze ans, Charlotte est donc prête, en 1537, à assumer l'entière direction du Soleil d'Or.

### VEUVAGE (1537-1557): LA CARRIÈRE PERSONNELLE DE CHARLOTTE GUILLARD

1537-1538: la prise en main du Soleil d'Or

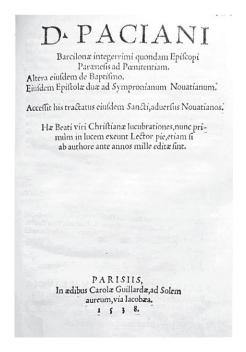


Fig. 16 > Pacianus, [Opera], Paris, 1538, in-4°.

À la mort de Chevallon, peu avant le mois de juillet<sup>93</sup>, Charlotte Guillard approche la cinquantaine. Elle pourrait se remarier, mais n'a guère intérêt à se donner un nouveau maître. Elle prend donc la tête d'une entreprise à laquelle est étroitement lié le nom de son deuxième époux, Claude Chevallon. Toute sa vie, elle demeurera la « Chevallone » aux yeux de ses contemporains<sup>94</sup>.

Pendant l'année qui suit la mort de Chevallon, Charlotte est soumise au deuil. Le commentaire de Denys Le Chartreux sur les Épîtres pauliniennes qui paraît en 1537 porte en guise d'adresse apud viduam Claudii Chevallonii. Mais dès la fin de l'année 1538, notre libraire délaisse son nom de veuve et intègre son propre patronyme dans une formule qu'inaugure la page de titre des œuvres de Pacien de Barcelone<sup>95</sup>: Parisiis, in aedibus Carolae Guillardae, ad Solem aureum, via Iacobea (fig. 16).

Au même moment, un correcteur de l'atelier, Jean Hucher, rédige un texte que l'on peut à bon droit décrire comme la profession de foi de notre libraire<sup>96</sup>. Il s'agit d'une postface qui figure à la fin



d'une paraphrase de Georges Pachymère sur Denys l'Aréopagite. L'argumentaire qui y est développé mérite notre attention. Hucher commence par rendre hommage aux imprimeurs défunts, élaborant une filiation professionnelle des plus prestigieuses : après avoir rappelé le rôle de Gutenberg dans l'invention de la typographie, il évoque Alde et Froben, « deux astres les plus lumineux nés pour promouvoir les Lettres », avant de leur associer Berthold Rembolt et Claude Chevallon<sup>97</sup>. Hucher fait ensuite connaître l'engagement de sa patronne : Charlotte Guillard s'est promis de succéder dignement à ses époux. Pour ce faire, elle n'économisera ni sa peine ni son argent, « contrairement aux imprimeurs qui, cédant à l'avarice, ne rendent pas les services dus à la République des Lettres<sup>98</sup> ». Contre leur vice, et même leur folie (*insaniam dicere volui*), Charlotte Guillard s'engage au service des bonnes Lettres : c'est en effet sous l'autorité de la veuve (*huius imperio*) que le Soleil d'Or vient de publier la paraphrase de Georges Pachymère sur Denys l'Aréopagite<sup>99</sup>.

#### Une politique éditoriale de haut niveau

Cet engagement en faveur des Lettres, Charlotte Guillard va le tenir pendant près de vingt années. Entre 1537 et 1556, elle publie 181 éditions, soit une moyenne d'un peu plus de 9 publications par an. La figure 17a montre la répartition thématique de ces différentes éditions. Sous la direction de Charlotte Guillard, le Soleil d'Or conserve la double spécialité éditoriale héritée de Rembolt et Chevallon, s'attachant essentiellement à la publication d'ouvrages de droit savant et des sources chrétiennes (littératures biblique et patristique). Les publications de l'atelier se répartissent pour l'essentiel en quatre catégories thématiques, qui couvrent à elles seules près de 85 % de la production: le droit savant, c'est-à-dire les corpus fondamentaux du droit civil et du droit canonique (26 % des titres publiés), les œuvres des Pères de l'Église (23 %), la littérature biblique (22 %), enfin les ouvrages scientifiques, principalement médicaux (13 %).

La répartition thématique des titres publiés au Soleil d'Or ne nous renseigne pas sur l'importance matérielle des différentes publications. On évalue mieux l'activité réelle de l'atelier en mesurant l'importance relative de ces différentes catégories thématiques exprimées non plus en nombre d'éditions mais en nombre de feuilles composées (fig. 17b<sup>100</sup>). Ce nouveau graphique confirme l'importance relative du droit, des éditions bibliques et des textes médicaux, puisque ces trois

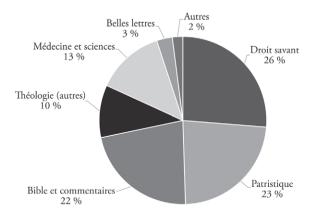


Fig. 17a > Répartition thématique de la production du Soleil d'Or (1538-1556), en nombre d'éditions.

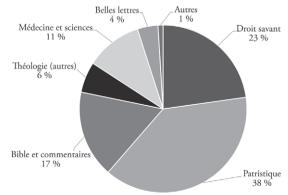


Fig. 17b > Répartition thématique de la production du Soleil d'Or (1538-1556), en nombre de feuilles.

thématiques occupent respectivement 23, 17 et 11 % des feuilles imprimées par le Soleil d'Or. La part de l'activité patristique du Soleil d'Or apparaît en revanche considérablement augmentée, étant donné que 39 % des feuilles composées par les typographes concernent les œuvres des Pères de l'Église. Cela n'est guère surprenant: il n'est sans doute pas d'œuvre plus massive, dans la production éditoriale parisienne des années 1540-1550, que les *Opera omnia* de Jérôme ou d'Augustin; Charlotte Guillard les imprime pourtant seule en 1546 et 1555. En définitive, l'édition des sources chrétiennes (bibliques et patristiques) occupe à elle seule plus de 55 % de l'activité du Soleil d'Or. Pour cette production, les tirages sont importants, souvent supérieurs au millier d'exemplaires. Charlotte Guillard doit disposer d'une capacité d'investissement considérable. Même si l'on peine à évaluer la puissance financière de l'entreprise, on peut affirmer sans risque de se tromper que le Soleil d'Or compte parmi les imprimeries les plus puissantes de Paris et que les entreprises capables de rivaliser sur ce marché sont peu nombreuses.

Mais l'enjeu de cette production n'est pas qu'une question de masse : il est d'abord et avant tout philologique. Maintes fois recopiés au cours du Moyen Âge, les textes juridiques et les œuvres des Pères ont été altérés par des copistes maladroits. Il s'agit pourtant de textes « canoniques », dans lesquels les hommes du xvie siècle voient les piliers de la civilisation. Il importe donc de restituer le texte le plus exact possible. Les livres de droit comme les éditions des Pères de l'Église font donc systématiquement l'objet d'un travail philologique poussé. Le Soleil d'Or s'attache à découvrir le plus grand nombre possible d'œuvres inédites. Mais même lorsque l'atelier se contente de reprendre des textes déjà publiés, ceux-ci sont soigneusement collationnés sur des manuscrits découverts dans les bibliothèques conventuelles. Les variantes textuelles sont repérées et signalées, des corrections sont introduites. Toutes les éditions sont dotées de copieux index, auxquels le Soleil d'Or prête une attention particulière et dont la présence est presque toujours annoncée sur la page de titre des volumes.

On le voit : le Soleil d'Or met en œuvre une production de très haut niveau intellectuel. Son public est celui des étudiants les plus avancés, ceux qui peuplent les facultés supérieures de l'Université : la théologie, le droit et, dans une moindre mesure, la médecine. Pour cette production, l'atelier bénéficie de la collaboration de très nombreux érudits. On y rencontre quelques-uns des théologiens les plus réputés de Paris, clercs réguliers ou séculiers : Jean Benoît, Jean de Gagny, Nicolas Martimbos, Joachim Périon ou Godefroy Tilmann ; quelques-uns des hellénistes les plus célèbres de leur temps tels Philippe Montanus et Jacques Thouzat ; des juristes comme Aymar de Ranconnet, Jean Du Tillet, Martin Mesnart et Jacques de Vintimille ; enfin quelques médecins et astrologues tels Nicolas Plet, Martin Grégoire et Antoine Mizauld.

Le résultat de ce travail est impressionnant. En vingt ans de carrière, Charlotte Guillard ne publie pas moins de cinq éditions intégrales du *Corpus juris civilis* (dont deux glosées), deux éditions intégrales du *Corpus juris canonici* et une édition du *Code théodosien*, comprenant les livres 9 à 16 jusqu'alors inédits. Pour ce qui est des éditions patristiques, le bilan est plus spectaculaire encore: Charlotte Guillard imprime deux fois les œuvres complètes d'Augustin, deux fois celles de Jean Chrysostome, trois fois celles de Bernard de Clairvaux et une fois celles de Jérôme, d'Hilaire, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, d'Ambroise de Milan, de Basile le Grand. Ajoutons à ce bilan plusieurs dizaines de traités et de commentaires patristiques isolés, dans des éditions de plus petit format, chaque texte faisant l'objet d'un important travail de correction et d'indexation.



Charlotte Guillard teste le 15 janvier 1557 et décède peu après – avant le mois de juillet. L'année suivante, ses héritiers s'associent une dernière fois pour la publication d'une *Bible* qui porte en guise d'adresse la seule mention *apud haeredes Carolae Guillard*, annonçant ainsi à la clientèle la disparition de celle qui fut l'âme du Soleil d'Or pendant près d'un demi siècle.

#### NOTES

- 1 > Beatrice H. Beech (« Charlotte Guillard ... », art. cit., p. 357, note 2) situe la naissance de Charlotte Guillard dans les années 1480, mais elle suppose son mariage dès 1502.
- 2 > 10 mars 1548; AN, MC, ET/LXXIII/11: « feuz Jaques Guillart et Guillemyne Savary jadis pere & mere desd. Charlotte et Jehanne Guillart ». Beatrice H. Beech lit à tort « Guillemyne Sancy ».
- 3 > Voir respectivement les actes des 10 mars 1548 (AN, MC, ET/LXXIII/11), 12 mars 1550 (ET/LXXIII/16), 9 juin 1553 (AN, Y99, f. 148) et 19 juillet 1555 (ET/LXXIII/21).
- 4 > P. d'Avity, Les Estats, empires et principautez du Monde, Paris, 1614, p. 70.
- 5 > 10 mars 1548; AN, MC, ET/LXXIII/11.
- 6 > 25 janvier 1542 (1543 n. st.); AN, MC, ET/LXXIII/2.
- 7 > E. Hucher, « L'ex-voto de la dame de Courvalain au musée du Mans », Revue historique et archéologique du Maine, t. V, 1879, p. 230.
- 8 > 25 janvier 1543; AN, MC, ET/LXXIII/2.
- 9 > AD72, cote H1.
- 10 > 9 juillet 1543 ; AD72, H1, pièce 7.
- 11 > 11 juin 1604; AD72, H1, pièce 19.
- 12 > Mention des « terres de la mestaierie de Bois-Gaudin appartenant a Jaquet Guillart » le 7 juillet 1519 (AD72, H2048, pièce 4) et des « bois Jaquet Guillart » le 31 mars 1519 (n. st. ; AD72, H2048, pièce 2).
- 13 > 9 juillet 1543 ; AD72, H1, pièce 7.
- 14 > C. Estienne, La Guide des chemins de France, reveue et augmentee pour la troisiesme fois, Paris, C. Estienne, 1553.
- 15 > Ibid., p. 112.
- 16 > « Arrêt du Parlement du 30 juin 1640 portant règlement pour l'exercice des messageries du Mans à Paris », transcrit par T. Cauvin, Recherches sur les établissements de charité du diocèse du Mans, Le Mans, Monnoyer, 1825, p. 364.
- 17 > En 1574, le bail à ferme de la métairie de Bois-Gaudin est d'ailleurs mis aux enchères (16 mars 1574; BnF, fonds Chappé 148, archives du Cogner n° 10, série E, article 11, n° 16).
- 18 > Voir les actes du 10 mars 1547 (AN, MC, ET/LXXIII/11), du 17 juin 1558 (ET/LXXIII/11) et du 17 janvier 1522 (ET/XXXIII/6).
- 19 > Actes du 19 juillet 1555 (AN, MC, ET/LXXIII/21) et du 17 avril 1554 (ET/LXXIII/48).
- 20 > BnF, fonds Chappé 148, archives du Cogner nº 10, série E, article 11.
- 21 > 9 juin 1553 ; AN, Y 99, f. 148 : « Pour le bon amour qu'elle [Charlotte Guillard] porte a Perrette Aubert son arriere niepce de present demourant avec elle. »
- 22 > R. Aubert, Index rerum et verborum quae in Pandectis tractantur, Paris, 1548, épître dédicatoire (BCG, nº 114).
- 23 > 10 septembre 1543; BnF, fonds Chappé 148, archives du Cogner nº 10, série E, article 11, nº 1.
- 24 > 16 décembre 1557; AN, MC, ET/LXXIII/51.
- 25 > 21 juin 1527; BnF, PO 1555, 35560, « Illiers », nº 17.
- 26 > A. Jouanna, « André Guillart, sieur du Mortier et de l'Épichelière », dans R. Mousnier (dir.), *Le conseil du roi de Louis XII à la Révolution*, Paris, PUF, 1970, p. 230-253.
- 27 > Voir par exemple P. Bersuire, Libri reductorii moralis (1521) et Grégoire le Grand, Opera (1523).



- 28 > Fortissimae huic viragini Carolae ex illustri familia Guillardorum oriundae (épître dédicatoire des Opera de saint Basile, 1547; voir BCG, nº 107).
- 29 > 29 septembre 1556 ; AD72, G79 (évêché du Mans).
- 30 > J.-M. Constant, « Les structures sociales et mentales de l'anoblissement : analyse comparative d'études récentes, XVI<sup>e</sup>XVII<sup>e</sup> siècles », dans *La Noblesse en liberté. XVII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2004, p. 43-55, ici p. 54.
- 31 > L. Froger, « La paroisse et l'église Notre-Dame de Saint-Calais », Revue historique et archéologique du Maine, t. XXXVII, 1895, p. 52, note 2.
- 32 > BnF, fonds Chappé 148, archives du Cogner nº 10, série E, article 11.
- 33 > R. Aubert, Index rerum et verborum quae in Pandectis tractantur, Paris, 1548.
- 34 > 16 décembre 1557; AN, MC, ET/LXXIII/51.
- 35 > Entre 1564 et 1570, il est dit « sieur de Boisguiet » dans les registres paroissiaux de Saint-Benoît du Mans (29 janvier 1564, 3 février 1566 et 8 octobre 1570), en 1570, il est « sieur de La Rougerie » (à Beille) et « sieur de Boisgaudin » (18 mai 1570) ; BnF, fonds Chappé 148, archives du Cogner nº 10, série E, article 11.
- 36 > P. Moulard, « La famille Le Gendre », Revue historique et archéologique du Maine, t. XXIII, 1888, p. 122.
- 37 > La Croix du Maine, sieur de, Premier volume de la bibliothèque... qui est un catalogue general de toutes sortes d'Autheurs, Paris, L'Angelier, 1584, p. 489-490.
- 38 > 21 janvier 1573; BnF, fonds Chappé 148, archives du Cogner nº 10, série E, article 11.
- 39 > 2 mars 1558; AN, MC, ET/LXXIII/51.
- 40 > AD17, minutes du notaire Bomyer, registre de 1576 (original non consulté; cité par L. Desgraves, *Les Haultin*, Genève, Droz, 1960, p. XVIII).
- 41 > R. de Lespinasse, Les Métiers et corporations de la ville de Paris, Paris, Imprimerie nationale, 1897, p. 695.
- 42 > T. Claerr, *Imprimerie et réussite sociale à Paris à la fin du Moyen Âge : Thielman Kerver, imprimeur libraire de 1497 à 1522,* mémoire d'étude de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, sous la direction de M. Philippe Contamine, 2000.
- 43 > A. Charon-Parent, Les Métiers du livre..., op. cit., p. 175-176.
- 44 > M. Lowry, Le Monde d'Alde Manuce, Paris, Cercle de la Librairie, 1989, p. 16.
- 45 > L'essentiel des données ici présentées a pu être reconstitué à partir du *Répertoire* de Philippe Renouard et d'un acte du Minutier central (2 juillet 1520; AN, MC, ET/XX/6).
- 46 > Philippe Gromors est laboureur à Mizy-sur-Yonne ; Pasquier Gromors est couvreur de maisons à Notre-Dame-d'Aunaie (?) près de Nogent-sur-Seine ; Gracienne Gromors est épouse de Pierre Drouart, marchand laboureur du même village ; Jehanne Gromors est épouse de Guillaume Proteau, également laboureur.
- 47 > A. Berty, Topographie historique du vieux Paris, t. VI: Région centrale de l'Université, Paris, Imprimerie nationale, 1897, p. 208.
- 48 > 12 janvier, 28 juin 1529; AN, MC, ET/XXXIII/13 (Coyecque, nº 912).
- 49 > Ces chiffres sont ceux fournis au début du XVII<sup>e</sup> siècle par le *Mémoire des intendants sur l'état des généralités* (1637), repris par J.-P. Babelon, *Paris au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1986, p. 163.
- 50 > A. Bos, Églises flamboyantes de Paris, Paris, Picard, 2003, p. 138-144.
- 51 > A. Charon-Parent, Les Métiers du livre, op. cit., p. 14.
- 52 > Ibid., p. 168.
- 53 > J.-P. Babelon, Paris au XVIe siècle, op. cit., p. 241.
- 54 > « Quae hosce quinquaginta annos continuos hoc imprimendi munus administro » (voir BCG, nº 155).
- 55 » Voir les considérations de Lucien Febvre sur le « temps flottant » (Le Problème de l'incroyance au xVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais, Paris, Albin Michel, 1943, p. 365-371).
- 56 > Cartulaire de Sorbonne, AN, MM 281, f. 98vº-99vº.
- 57 > 2 juillet 1520; AN, MC, ET/XX/6: « Maitre Pierre Grosmors imprimeur et correcteur de livres [ ... ] disant et affirmant que luy compectent et appartiennent les [ ... ] biens escheus par la succession & trespas de feue Marie Grosmors sa seur qui fut femme de maistre Bartholle Rambot en son vivant libraire et imprimeur. »
- 58 > « Per industriosum chalcographum Bertoldum Renbolt. »
- 59 > Voir P. Renouard, Les Marques typographiques parisiennes, Paris, Champion, 1926, nos 955, 956, 957, 958 et 959.



- 60 > Retiré des affaires en 1508, Gering meurt le 23 août 1510 (P. Renouard, Répertoire des imprimeurs parisiens ..., op. cit.).
- 61 > 29 octobre 1507; AN, S 6223 (grosse originale sur parchemin) et AN, MM 281, f. 98-99 (cartulaire, copie du XVIIe siècle).
- 62 > AN, S 6218/A (22 mars 1473 et 16 mars 1480).
- 63 > Nous avons pu retrouver six baux relatifs à la location du Soleil d'Or, octroyés par la Sorbonne tout au long du XVIe siècle : à Berthold Rembolt (29 novembre 1507, déjà cité), à Guillaume Desboys (20 juillet 1557; AN, MM 286, f. 219 [cartulaire] et S 6223 [grosse sur parchemin]), à Guillaume Desboys (renouvellement le 24 mars 1562; AN, MM 287, f. 35V° [cartulaire] et S 6223 [grosse sur parchemin]), à Nicolas Bruslé (31 décembre 1568; AN MM 287, f. 118V°), à Nicolas Bruslé (renouvellement 16 février 1573; AN, MM 287, f. 177) et à Henry Thierry (4 septembre 1576; AN, MM 287, f. 177 [cartulaire] et S 6223 [grosse sur parchemin]).
- 64 > 29 octobre 1507; AN, MM 281, f. 98-99.
- 65 > 4 septembre 1576; AN, MM 287, f. 240v°. Le preneur, Henri Thierry, s'engage à « faire reffaire sy fait n'a esté par lesdicts deffuncts & veufve Brulé suyvant leurs ancyens bailx, le four & chambre d'au dessus ».
- 66 > H. Hemerlink, *Die Matrikel der Universitäts Tubingen*, t. I, Stuttgart, 1906, p. 44, cité par A.L. Gabriel, « Les étudiants étrangers à l'Université de Paris au xve siècle », *Annales de l'Université de Paris*, n° 29, 1959, p. 392.
- 67 > Liber Receptorum nationis anglicanae (Alemanae) universitatis, AN, H2588, f. 103v°, cité par A.L. Gabriel, « Les étudiants étrangers ... », art. cit., p. 392.
- 68 > A.L. Gabriel, « Berchtoldus Rembolt academic printer and his Hungarian acquaintances », dans Festschrift R. Várkonyi Ágnes, Budapest, s.n., 1998, p. 148.
- 69 » Voir le registre des receveurs de la nation germanique, Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, MSAU 91, f. 84 et suiv.
- 70 > Bernard de Clairvaux, *Opera*, 1513. Sur Clichtove, voir J.-P. Massault, *Josse Clichtove*, *l'humanisme et la réforme du clergé*, Paris, Les Belles Lettres, 1968.
- 71 > Cyprianus, Opera, 1512. Sur Aléandre, voir notamment P.G. Bietenholz, Contemporaries of Erasmus, t. I, 1985, p. 29, et J. Irigoin, « Aléandre, Jérôme », dans C. Nativel (dir.), Centuriae Latinae II: cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières. À la mémoire de Marie-Madeleine de La Garanderie, Genève, Droz, 2006, p. 37-43.
- 72 > Vegetius, De Re Militari, 1515. Sur Guy de Breslay, voir La Croix du Maine, Premier volume de la bibliothèque, op. cit., p. 132.
- 73 > L.B. Alberti, *De Re Aedificatoria*, 1512. Sur l'activité de Tory avant son installation comme libraire en 1523, voir S. Deprouw, « De Bourges à Paris en passant par l'Italie », dans T. Crépin-Leblond, S. Deprouw, O. Halévy et M. Vène (dir.), *Geoffroy Tory, imprimeur de François I<sup>er</sup>, graphiste avant la lettre*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2011, p. 18-31.
- 74 > E. Coyecque, Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs au XVI<sup>e</sup> siècle, Paris, Imprimerie nationale, 1905, t. I, nº 1032.
- $75>16 \ avril\ 1528\ ; AN, MC, ET/XLIX/2: \\ «\ feue\ Perrette\ Pauverelle, en\ son\ vivant\ premiere\ femme\ dud.\ Claude\ Chevallon\ >> .$
- 76 > Philippe Renouard (*Répertoire des imprimeurs parisiens..., op. cit.*) attribue en outre à Chevallon une troisième fille, Hostelye. Mais il peut l'avoir confondue avec une sœur, citée dans un acte du 6 mai 1541 : « Ledict Regnault a promis et promect audict [Louis] Chevallon et a Alexis Megissier, a cause de sa femme seur de feu Claude Chevallon. » (AN, MC, ET/VIII/69.)
- 77 > Le 26 août 1528, il négocie son contrat de mariage avec le libraire Jean Yvernel (AN, MC, ET/XLIX/2).
- 78 > Une douzaine de reliures à sa marque, toutes antérieures à 1519, nous ont été conservées : Georges Colin répertorie onze exemplaires [« Les marques de libraires et d'éditeurs dorées sur des reliures », dans D.E. Rhodes (dir.), Bookbindings & Other Bibliophily, Essays in Honour of Anthony Hobson, Vérone, Ediziono Valdonega, 1994, p. 86], auquel s'ajoute un exemplaire de la Summa Theologica de Thomas d'Aquin, proposé à la vente par le libraire Jean-Marc Dechaud en 2007.
- 79 > Voir le procès-verbal de l'assemblée de l'Université, 19 septembre 1519, publié par L. Dorez, « Notes sur les libraires, relieurs, enlumineurs, papetiers & parcheminiers jurés de l'Université de Paris », Revue des bibliothèques, vol. 16, 1906, p. 155-156.
- 80 > Le procès-verbal mentionne Reginaldus Chaudiere, in vico Sancti Jacobi commorans (« Regnauld Chaudière, rue Saint-Jacques »), puis Chevalon, in eodem vico (« Chevalon, dans la même rue »).
- 81 > 2 juillet 1520; AN, MC, ET/XX/6.
- 82 > P. Renouard, Les Marques ..., op. cit. : marque de Gromors nº 402 (nº 2) imitant la marque de Rembolt nº 957 (nº 3).
- 83 » Pour un exposé plus détaillé de cette « guerre des marques », voir nos développements dans R. Jimenes, « Passeurs d'atelier. La transmission d'une librairie parisienne au seizième siècle : le cas du Soleil d'Or », dans C. Bénévent, I. Diu et C. Lastraioli (dir.), Gens du livre ..., p. 309-321.
- 84 > Décembre 1522 ; AN, MC, ET/XXXIII/340, f. 283.



- 85 > 11 janvier 1528 [1529 n. st.]; AN, MC, ET/XXXIII/13. Sur la carrière de Robert Estienne (1520-1559), installé « rue S. Jehan de Beauvais à l'enseigne de l'Olivier, vis-à-vis des Escolles de Decret », la bibliographie est surabondante; voir notamment, pour une bonne synthèse, P. Aquilon, « Estienne, Robert », dans C. Nativel (dir.), Centuriae Latinae: cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat, Genève, Droz, 1997, p. 351-354. Sur Philippe Le Noir (1522-1544), installé rue Saint-Jacques, à la Rose blanche couronnée, voir P. Renouard, Répertoire des imprimeurs parisiens..., op. cit., p. 266.
- 86 > *Id.*, *Documents sur les imprimeurs, libraires* ..., Paris, Champion, 1901, p. 68 : « la maison du Rouet, rue Saint-Jacques, les meubles et la marchandise de librairie qu'elle contient ».
- 87 > 26 novembre 1598; AN, Y 3495, f. 503.
- 88 > Acte sans date (1518); AN, MC, ET/XXXIII/4, f. 69.
- 89 > Sans doute tient-il cette propriété de sa première femme, Marie Gromors ; le 2 juillet 1520, Pierre Gromors est en effet mentionné comme le propriétaire de « cinq neuvièmes de la moitié d'une maison échue par la succession de feue Marie Grommors, sa sœur » (AN, MC, ET/XX/6).
- 90 > Le seul bail que l'on ait retrouvé est celui que contracte le 26 décembre 1556 un dénommé Olivier Barbier, qui loue à Charlotte Guillard la maison de l'Aventure « sur le fief des tombes » (AN, MC, ET/LXXIII/50, f. 57).
- 91 > 22 mars 1522 (n. st.); AN, MC, ET/XXXIII/7: « Lesd. mariez [reconnaissent] avoir en leurs mains & possession la quantité de douze cens cinquante livres appelez les œuvrez saint Gregoire qu'ilz ont fait imprimer en leur maison au proufit d'eulx & dudit Morenge. Lesquelz livres lesd. mariez seront tenuz et promectent vendre & debiter en leurd. maison au prouffit d'eulx & dud. Morenge au pris de XXX s. t. chacune piece. »
- 92 > AN, MC, ET/XXXIII/7.
- 93 > On sait, par un acte du 24 juillet 1537, que son inventaire après décès (qui ne semble malheureusement pas conservé) est dressé le 18 juillet 1537 (AN; S 1651, 3° série, f. 86).
- 94 > Ce terme, attesté en français par le *Mémorandum* de Le Bé (ca. 1640, éd. Harry Carter, 1967), se rencontre en latin en 1557 dans une lettre adressée aux Amerbach évoquant un *famulus Schevalloniae* (A. Hartmann et B.R. Jenny [éd.], *Die Amerbachkorrespondenz*, t. X/2, Bâle, Verlag der Universitätsbibliothek, 1995, p. 701).
- 95 > L'épître de Jean Du Tillet à Jean de Gagny est datée du 25 novembre 1538 (BCG, nº 16).
- 96 > J. Hucher, « Ad lectorem Epistola », dans G. Pachymère, Paraphrasis in decem epistolas B. Dionysii Areopagitae, Paris, 1538 (BCG, nº 17), f. n4rº. L'adresse typographique au titre porte toujours le nom de Claude Chevallon, mais l'épître dédicatoire de Godefroy Tilman à Robert Céneau est datée du 1er août 1538. L'ouvrage a donc dû voir le jour au début de l'automne.
- 97 > « Typographicae artis (quam profitemur) inventum nemo, qui veterum annales legerit, non fateatur esse recentiùs ac nostrae propemodum aetatis. Huius commenti admirabilis omniumque saeculorum memoria dignissimi authorem ferunt Ioannem Gutembergium
  Maguntinum, virum equestri nobilitate praesignem. Contigit id sub exitum Calisti eius nominis tertii. Admirabile quidem dixerim,
  quod unus quivis opifex tantum uno die exhibeat literarum, quantum toto biennio vix queat quanlibet velox scriba librarius. Multum
  splendoris attulerunt arti praeter caeteros duo illa luminaria nata provehendis literis, Aldus & Frobenius. Secundum hos, opificium
  illustrarunt non admodum pauci: quorum albo non dubitem adscribere Bartolum Remboltum, & Claudium Chevallonium. »
- 98 > « Porrò Carlota Guillarda animo supra sexum generoso pollicetur se sarturam quicquid iacturae aditum est ab utriusque mariti obitu, nulla re istis assimilis, quibus lucri bonus est odor ex re qualibet, qui pro thesauro carbonem, pro libro crucem obtrudunt. »
- 99 > « Ab hoc vitio (insaniam dicere volui) quàm alienum hactenus vixerit pectus illud fortissimae nostrae viraginis Carlotae Guillardae, abundè testari possim, cui annos iam multos stipendia feci. Huius imperio, memores nostrae pollicitationis, Paraphrasin damus Georgii Pachimerae in epistolas decem magni Dionysii Areopagitae. »
- 100 > En feuilles et non en feuillets: il convient, en effet, pour mesurer l'activité réelle de l'atelier, de tenir compte non seulement de l'épaisseur, mais aussi du format de chaque volume. « La notion de feuille est essentielle pour l'historien du livre, tout comme pour l'imprimeur d'autrefois. La feuille constitue l'unité qui passe sous la presse. Les contrats ne parlent jamais de pages, ni même de cahiers, puisque ces notions varient suivant les formats. Par contre, la feuille est une unité qui reste constante, de l'in-32 à l'in-plano. Cela veut dire quatre pages in-folio, huit pages in-quarto, seize pages in-octavo, etc. La feuille est un indicateur précis de la quantité de papier exigée par un exemplaire. Comme le papier constitue à peu près la moitié de l'investissement exigé par une impression, ce facteur n'est pas négligeable. » (J.-F. Gilmont, « Les mesures du livre », dans Le Livre et ses secrets, Genève, Droz, 2003, p. 285.)